ÉCOLE
DES MOUSSAILLONS
DE LA TRAVERSÉE

INFO-PARENTS
Août 2017

DATES

21 au 25 août	Envoi des cartes d'embarquement par le Service du transport
28 août	Accueil des élèves et rencontres de parents de 2e, 3e et 4e années
28 – 29 août	Journées pédagogiques (Service de garde ouvert sur inscription)
30 août	- Première journée d'école complète pour les élèves du primaire
	- Première journée entrée progressive préscolaire
	Ouverture de la cafétéria (Deux édifices)
6 septembre	Assemblée annuelle des parents (élections pour le conseil d'établissement) 18h30 à l'édifice de La Traversée

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances.

Cette année, les rencontres de parents auront lieu le 28 août pour les classes de 2e, 3e et 4e année. Pour les autres degrés, l'accueil se fera le 30 août à 7h50. Lire attentivement les détails contenus dans l'info-parents.

Au plaisir de vous voir!

Joanne Roy
Directrice

Caroline Lamarche
Directrice-adjointe

IMPORTANT

Postes téléphoniques (514-380-8899) et adresses courriel

Secrétariat: Moussaillons (4691) lesmoussaillons@csdgs.qc.ca
De la Traversée (4701) delatraversee@csdgs.qc.ca

SDG: Technicienne: (4695) sdg.desmoussaillons@csdgs.qc.ca
Éducatrice principale: (4705)

Il n'y a pas de micro-ondes pour faire chauffer les repas, et ce, dans les deux édifices.

Toutes les informations que vous recevez par courriel se retrouvent aussi sur le site internet de l'école **moussaillons.csdgs.qc.ca**

ACCUEIL

Préscolaire

30 AOÛT

(édifice Moussaillons)

Voir l'horaire sur la lettre d'invitation que vous avez reçue par courriel selon le groupe de votre enfant (A,B,C ou D). Si vous avez besoin du service de garde durant l'entrée progressive, compléter le sondage suivant: https://goo.gl/forms/vWsFlW4QNACCYQ0ol

Paiement des effets scolaires: vous pourrez utiliser le paiement Internet (la facture sera déposée sur le portail parent le 28 août). Sinon, il sera possible de payer sur place, par chèque.

2e, 3e et 4e

RENCONTRE DE PARENTS AVEC ENFANT ET EFFETS SCOLAIRES

NOM DE FAMILLE DE A à LAB (inclusivement):

28 AOÛT 2017 : 15 H 30

NOM DE FAMILLE DE LAC à Z:

28 AOÛT 2017 : 17 H 00

STATIONNEMENT DU PERSONNEL (rue Foucreault)

(entrée par la cour d'école)

Veuillez noter qu'il s'agit de la rencontre de parents. La prochaine rencontre sera en octobre.

Paiement des effets scolaires: vous pourrez utiliser le paiement Internet (la facture sera déposée sur le portail parent le 28 août). Sinon, il sera possible de payer sur place, par chèque.

TOUS

30 AOÛT 2017, 7 H 50

Première journée complète de classe

Les parents sont les bienvenus dans la cour d'école. Si vous le désirez, vous pouvez répartir le matériel à apporter sur 2 jours afin d'alléger le sac.

Si vous arrivez en voiture, veuillez noter qu'il est interdit de se stationner dans les débarcadères ainsi que sur la rue Vézina.

Paiement des effets scolaires: vous pourrez utiliser le paiement Internet (la facture sera déposée sur le portail parent le 28 août). Sinon, il sera possible de payer sur place, par chèque.

GAER

Chers parents,

Nous sommes vraiment ravis du personnel qui a été embauché pour travailler auprès de votre enfant. Nous vous enverrons un courriel personnalisé pour vous expliquer en détail comment se déroulera la rentrée pour votre enfant. Les employés débutent le 24 août et nous voulons préparer cet accueil avec eux.

Soyez assurés que nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

Merci de votre compréhension concernant le démarrage de ce beau projet!

Facture scolaire

MONTANTS À PAYER PAR NIVEAU

Préscolaire	**28.00$**
1re années	**50.50$**
Multi 1 et 2	**31.25$**
2e années	**50.90$**
3e années	**65.50$**
4e années	**79.70$**
5e années	**51.50$**
Multi 5e et 6e	**65.75$**
6e années	**65.75$**
GAER	**À venir**

MONTANT ET SOLDE ANTÉRIEUR PAYABLES LE JOUR DE L'ACCUEIL.

MODES DE PAIEMENT:

1. **Paiement internet (via le portail parents)**
2. **Par chèque à l'ordre de la C.S.D.G.S.**

28-29 août: SDG OUVERT À L'ÉDIFICE DES MOUSSAILLONS POUR TOUS (sur inscription seulement)

30 août: ouverture officielle

IMPORTANT!

Les parents qui ont inscrit leur enfant à l'un des deux services et ayant un solde impayé ne pourront pas bénéficier de ces services.

Ils devront prévoir venir chercher leur enfant de 11h25 à 12h45 dès le 30 août 2017.

Pour bénéficier de la surveillance du midi ou du service de garde (SDG), vous devez préalablement :

- **Avoir acquitté en totalité vos factures tant au niveau du SDG, de la surveillance du midi et des effets scolaires.**
- Avoir inscrit votre enfant au plus tard le 23 août 2017. Les inscriptions ne se reportent pas d'année en année, vous devez remplir de nouvelles fiches annuellement. Cette année, l'envoi a été fait en février.

Afin d'offrir un service de qualité, **VEUILLEZ NOTER QU'AUCUNE MODIFICATION À LA RÉSERVATION DE BASE OU NOUVELLE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE ENTRE LE 24 AOÛT ET LE 8 SEPTEMBRE 2017.**

SERVICE DE GARDE

BONNE RENTRÉE!